

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus, la Communauté de Communes du Cordais et du Causse met en place un plan de continuité d'activité, l'objectif : assurer la mission de salubrité publique. Les services de collecte des déchets continuent de fonctionner normalement grâce à l'implication et au sens du service public des agents. La collecte pourra toutefois être aménagée pour répondre aux impératifs du plan de lutte contre le Covid-19 et des mesures de confinement.

Tous les habitants peuvent aider les agents à assurer leurs missions en les protégeant et en les respectant au maximum avec les gestes suivants :

*** Je protège les agents de collecte et leurs proches.**

Des consignes strictes pour les déchets infectieux s'appliquent, afin de préserver la santé des agents de collecte des déchets. Pour limiter le risque de contamination des agents, **les personnes malades ou issues du secteur médical doivent mettre leurs masques, leurs gants jetables, les « essuie-tout », les lingettes et leurs mouchoirs usagés dans un premier sac plastique fermé, après en avoir chassé l'air** (pour éviter qu'il éclate en cas d'écrasement), **puis dans un deuxième sac plastique lui aussi fermé** ». Ces déchets doivent être placés uniquement dans la poubelle noire pour ne pas prendre le risque de polluer les chaînes de tri et les agents qui y travaillent. Le vrac est INTERDIT dans les poubelles noires, d'autant plus en cette période de pandémie, les déchets doivent impérativement être mis dans des sacs fermés.

*** Je n'interpelle pas et je ne m'approche pas des agents de collecte.**

Nous répondrons à vos questions au 05 63 56 07 02 ou par mail : dvt.durable.4c@orange.fr

*** Je sors ma poubelle la veille au soir de la collecte prévue, je respecte le jour de collecte et je ne laisse pas ma poubelle dans la rue si une collecte n'est pas prévue. Pour la collecte en point de regroupement, je limite au maximum mes déplacements vers les espaces propretés.**

*** Je ne sors ma poubelle que si elle est pleine.**

La fermeture des établissements scolaires, le confinement et le télétravail amènent les personnes à prendre désormais leurs repas à domicile, l'augmentation de la production de déchets est inévitable. Ainsi, la cadence des agents de collecte et les allers-retours en quais de transferts vont certainement augmenter, vous pouvez les soulager en leur évitant des arrêts et manipulations inutiles.

*** Je continue à trier en vrac dans le bac jaune.**

Les chaînes de tri Trifyl fonctionnent, les matériaux sont valorisés. Le tri contribue à alléger les poubelles noires et le travail des agents. Et bien évidemment, pas de tri sélectif pour les mouchoirs, masques et gants (voir 1er alinéa).

*** Afin d'éviter les déplacements, j'entrepose temporairement mes pots et bocaux en verre chez moi, ainsi que les textiles dont je souhaite faire don ou recycler.**

*** J'entrepose temporairement mes encombrants, mes déchets verts et mes « déchets spéciaux » chez moi, jusqu'à réouverture des déchèteries actuellement fermées.**

Ces déchets sont strictement interdits dans les poubelles et augmentent la pénibilité et le temps de travail des agents de collecte.

*** Je continue ou je commence le compostage.**

Le compostage au jardin des déchets de cuisine (épluchures, pain dur, marc de café et filtre, coquilles d'œuf, restes de repas, etc.) contribue à alléger les poubelles noires et le travail des agents.